



Membres de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires :

Anticor - Attac France - CADTM France - CCFD-Terre Solidaire - CFDT - CGT - Collectif Roosevelt - CRID - Les Amis de la Terre - Observatoire citoyen pour la transparence Financière Internationale - Oxfam France - Justice et Paix - Peuples Solidaires–ActionAid France - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Secours catholique Caritas France - Sherpa - Solidaires Finances Publiques - Survie - Syndicat de la magistrature ([www.stopparadisfiscaux.fr](http://www.stopparadisfiscaux.fr))

Partenaires : Transparency International France et ONE

**Monsieur Bruno Le Maire**  
Ministre de l'Economie et des Finances  
139, rue de Bercy  
75572 Paris, Cedex 12

**OBJET :** Lutte contre l'évasion fiscale / Réunion Conseil "Compétitivité" du 28 novembre sur la proposition de directive sur le reporting pays par pays public

Paris, le 22 novembre 2019

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons en tant qu'organisations membres ou partenaires de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, mobilisées depuis plus de 10 ans sur la lutte contre l'évasion fiscale, au sujet des discussions à venir au sein du Conseil de l'Union européenne sur le reporting pays par pays public, mesure indispensable de transparence fiscale. Plus de trois ans après la première présentation de la proposition législative par la Commission européenne le 12 avril 2016, nous regrettons vivement que les négociations n'aient pas progressé. La réunion du Conseil "Compétitivité" du 28 novembre offre une occasion importante de parvenir à un consensus et nous demandons instamment à la France de soutenir un accord ambitieux et l'adoption d'une "approche générale" dans les meilleurs délais.

Les scandales d'évasion fiscale ont montré comment les grandes entreprises réussissent à dissimuler le montant des impôts qu'elles payent ainsi que le lieu de leurs activités, malgré l'introduction d'un reporting non public. La mesure de reporting pays par pays public pourrait mettre un terme au secret qui entoure les activités des multinationales, en donnant des informations précieuses aux décideurs et décideuses politiques, ainsi qu'aux citoyen-ne-s, salarié-e-s, journalistes, actionnaires, investisseurs-euses et autorités fiscales de l'Union européenne comme des pays en développement. Cette année, le plus important processus volontaire de reporting en matière de développement durable, le Global Reporting Initiative, a d'ailleurs adopté un nouveau standard introduisant un reporting public pour toutes les entreprises qui y participent. Des mesures de reporting public pays par pays existent déjà pour les secteurs bancaire et extractif : elles ont montré que ces informations peuvent être publiées

sans risque pour la compétitivité des entreprises, et de grandes entreprises d'autres secteurs ont déjà choisi de publier volontairement ces informations. Une étude, publiée en février 2019 par des chercheurs de l'Université de Cologne, a par ailleurs montré que les obligations existantes de l'UE en matière de reporting public concernant les banques avaient déjà dissuadé des pratiques de transfert des bénéfices vers des juridictions à faible imposition.

Bien que la proposition de la Commission européenne comporte plusieurs lacunes graves, qui doivent être comblées pour assurer une transparence réelle, nous nous félicité-e-s de la proposition d'élargir le reporting pays par pays public à tous les secteurs d'activité. Il est particulièrement important de veiller à ce que les entreprises multinationales déclarent ces informations pays par pays dans tous les pays où elles opèrent, et que les échappatoires permettant aux sociétés de différer ou d'éviter de publier leurs reportings ne soient pas intégrées à la proposition. En particulier, la France doit défendre le maintien de la base juridique actuelle du texte et s'assurer que ce texte soit adopté à une majorité qualifiée, et ne plus défendre les possibilités de différer la publication des rapports.

Malgré le fait que le Parlement européen ait appelé à maintes reprises à progresser sur cette question, le Conseil de l'Union européenne a jusqu'à présent retardé les négociations avec la Commission et le Parlement. Ce blocage risque d'envoyer un signal très négatif aux citoyens et citoyennes européens-nes quant à la volonté politique des États membres de lutter contre l'évasion fiscale des entreprises, au-delà des déclarations rhétoriques.

Cinq ans après le scandale Luxleaks et de nombreuses autres révélations sur l'évasion fiscale des multinationales, les citoyens et citoyennes ont besoin de voir que la transparence des entreprises est prise au sérieux, et que des mesures concrètes et rapides sont prises. Nous demandons instamment à la France de montrer son engagement en faveur de la transparence lors de la réunion de novembre du Conseil "Compétitivité" en soutenant un accord significatif pour un véritable reporting pays par pays public et l'adoption d'une "approche générale" dans les meilleurs délais, et souhaiterions vivement rencontrer vos services pour échanger à ce sujet.

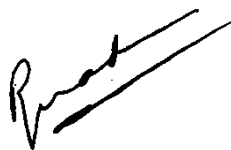
Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Jean-Christophe Picard**  
Président,  
Anticor

**Raphaël Pradeau**  
Porte-parole,  
Attac

**Manuèle Derolez**  
Déléguée Générale,  
CCFD-Terre Solidaire

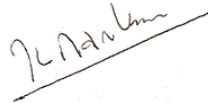
**Emily Wiggins**  
Directrice  
ONE UE



**Cécile Duflot**  
Directrice Générale,  
Oxfam France



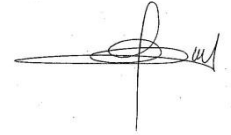
**Jean-Louis Marolleau**  
Secrétaire Exécutif,  
Réseau Foi et Justice  
Afrique Europe



**Vincent Destival**  
Délégué Général,  
Secours Catholique –  
Caritas France



**Sandra Cossart,**  
Directrice,  
Sherpa



**François-Xavier Ferrucci**  
Secrétaire Général,  
Solidaires Finances Publiques



**Patrice Garesio**  
Co-président,  
Survie



**Marc-André Feffer**  
Président,  
Transparency International France



Copie : Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

**Contact** : Lison Reh binder, coordinatrice de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires,  
CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean Lantier, 75001, 01 44 82 81 28 – 07 61 70 92 51 –  
l.rehbinder@ccfd-terresolidaire.org